



CHEMIN DE FER DU HAUT RHONE

1 rue de Chamboud 38390 Montalien Vercieu

Site Internet : www.cft-hr.com

Adresse postale

565 rue du Pertuis 69440 Sainte Catherine

Tél : 06 76 60 92 55 Mail : haut.rhone@aol.fr

Tarif groupes adultes 2024 hors service régulier.

Applicable du 16 Juin au 29 Septembre 2024 *

* autre période, nous consulter

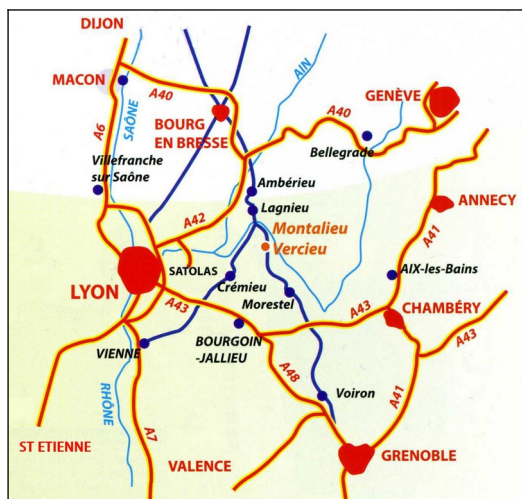
Une promenade aller/retour Montaliou Vallée Bleue/ Barrage de Sault Brenaz qui commence sur un tronçon de l'ancienne voie PLM Montaliou transit → Ambérieu en Bugey défermée depuis de nombreuses années, et se poursuit sur le chemin de halage du Rhône jusqu'au barrage de Sault Brenaz. Puis si vous le désirez la visite guidée du dépôt par le Chef de train qui vous fournira un maximum d'explications sur notre réseau, le matériel exploité et préservé, ainsi que sur notre Association sans qui rien ne serait possible (vous pourrez nous rejoindre si vous le souhaitez)

Durant cette visite, vous découvrirez les pièces restaurées, ainsi que celles en attente de restauration que vous verrez dans « leur jus », ce qui vous permettra d'apprécier l'ampleur du travail de restauration.

Tarif:

Visite du Chemin de Fer du Haut Rhône	Forfait pour 40 personnes ou moins	Supplément par personne en plus à partir du 41eme voyageur
Promenade en train à vapeur spécial et visite de nos installations (sur demande et si votre horaire le permet)	575,00 €	14.00 €

Localisation :



- Par l'autoroute A42 : sortie N°7 (Plaine de l'Ain - Meximieux - Pérouges), puis suivre Lagnieu, Montaliou Vercieu.
- Par l'autoroute A43 : sortie Bourgoin-Jallieu, suivre Morestel, Montaliou-Vercieu, ou les Abrets, Morestel, Montaliou Vercieu

Durée de la prestation :

Promenade en train + visite éventuelle du dépôt : 1 h 30 à 1 h 45.

Gratuités:

Chauffeur du car et un accompagnateur.

Réservations:

Pour toute réservation d'un train spécial, merci de nous adresser un bon de commande accompagné d'un acompte de **30% du forfait**.

Conditions générales de vente:

Voir ci-dessous.

Période d'ouverture :

Du 9 Mai au 29 septembre 2024 (*en dehors de cette période, nous contacter*)

Horaire possible : **nous consulter**.

Capacité maximale du train :

72 places assises. Possibilité d'accueil des personnes handicapées, mais nous consulter auparavant

Pour séminaires, nous consulter.

Conditions de vente

Le client s'engage à prendre connaissance de l'ensemble des conditions de vente et en signant un bon de commande il reconnaît accepter ces conditions sans réserves.

Réservation ferme :

Toute option téléphonique ou fax est considérée par le CFHR que comme une prise d'intérêt pour son activité et ne constitue en aucun cas une réservation définitive. La réservation est définitive qu'après la réception d'un bon de commande signé ou de notre offre écrite, retournée à notre attention, revêtue de la mention « Bon pour accord » et de la signature du responsable clairement identifié.

Règlement :

La prestation est à régler au comptant au retour de la prestation par chèque à l'ordre du Chemin de Fer du Haut Rhône ou en espèces. Une facture pourra être établie sur simple demande.

Tarifs :

Les prix indiqués sur notre proposition sont donnés toutes taxes comprises. Ils sont fermes et définitifs en fonction des éléments qui nous ont été fournis par le client au moment de l'établissement du devis. Ils sont établis en fonction du tarif en vigueur.

Les devis sont établis pour un nombre précis de voyageurs. La modification du nombre de personnes à la hausse, entraîne automatiquement la révision de notre offre conformément à la grille tarifaire. De même, une modification à la baisse peut entraîner l'application de la tarification forfaitaire appliquée lorsque le nombre de voyageurs est réduit.

Suppléments :

Toute prestation non prévue sur notre offre sera facturée en supplément et réglée directement sur place.

Frais d'annulation :

Toute annulation d'une réservation par le client, entraînera l'application des frais selon barème ci-dessous :

Plus de 30 jours avant la date prévue du voyage : frais de dossier de 60 €

Entre 30 et 20 jours avant la date prévue du voyage : 30 % du montant total de la prestation.

Entre 19 et 9 jours avant la date prévue du voyage : 50 % du montant total de la prestation.

Entre 8 et 2 jours avant la date prévue du voyage : 75 % du montant total de la prestation.

Moins de 48 heures avant la date prévue du voyage : 100 % du montant total de la prestation.

Responsabilité :

Le CFHR assure la responsabilité de sa prestation. Néanmoins, il peut s'exonérer de sa responsabilité si l'exécution partielle ou l'inexécution de la prestation est imputable soit au client, soit à un fait imprévisible et insurmontable, soit à un cas de force majeure.

Risques :

Le CFHR n'est pas responsable du comportement des voyageurs et des risques engendrés par leur comportement.

Chaque client doit se conformer aux règles de prudence élémentaires et suivre les conseils donnés par le personnel d'accompagnement.